

*Schéma pour un projet concerté de l'orientation en SEGPA

SN1

CE2

Fin d'année scolaire : Rencontre enseignant/famille : afin de mettre en avant le décalage de l'élève par rapport aux attendus de fin de cycle 2 (voir bilan des acquis de fin de cycle2)

Il s'agit d'alerter et d'expliquer que des aides seront mises en place ou poursuivies (PPRE) et que les enseignants seront vigilants sur la suite de la scolarité.

Il s'agit d'un **constat pédagogique** faisant état du décalage constaté par rapport à une norme scolaire.

CM1

Constitution du dossier de pré-orientation (PPRE, productions choisies de l'élève). Il ne s'agit pas, à ce stade, du dossier complet de pré-orientation.

Présentation si nécessaire du dossier à la commission de personnalisation des parcours pour **avis du pôle ressource de circonscription** sur le projet envisagé pour l'élève.

Rencontre avec la famille pour présenter l'avis de la commission:
Affiner le projet avec la famille et l'élève au regard d'un avis institutionnel

CM2

Première période : passation des évaluations nationales CE2 (2006) ou évaluations constituées autour de la banque d'outils CE2 (2015).

Bilan psychologique

Saisines des demandes de pré-orientation SEGPA (novembre)

Constitution et retour du dossier complet:
Présentation au pôle ressource qui examine pour chaque circonscription les dossiers avant la CDO

Décision de la CDO (commission départementale d'orientation des élèves en SEGPA) et **présentation à la famille et à l'élève du projet finalisé et concerté.**

Le RASED accompagne la réflexion des équipes autour du projet de pré-orientation lors des CMC « Personnalisation des Parcours ». En fonction de cas particuliers, un bilan psychologique peut être requis avant le CM2.